

NUTRITION ANIMALE

Sacs papiers/multicouches*



vidés
à plat,
stockés
au sec



en fagot

*les sacs ayant contenu des produits dangereux devront être mis avec les boîtes et sacs phytos

Seaux plastiques



sans
résidus



empilés

Big bags



vidés
et pliés



en fagot

Que deviennent les déchets collectés ?



Bidons plastiques



ouverts,
rincés et
égouttés



en sac ou à l'unité

Sacs plastiques



vidés,
à plat



en fagot

Fûts plastiques



vidés,
fermés



à l'unité



→ Pour de l'élevage responsable

Éleveurs en tant que professionnels, vous êtes responsables de la bonne gestion de vos déchets (code de l'environnement, article L541-2).

Le brûlage ou l'enfouissement des déchets sont interdits, y compris pour les emballages en papier ou carton. Vos déchets ou produits en fin de vie ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Créée en 2001, A.D.I.VALOR est le fruit d'une démarche interprofessionnelle ; elle a pour actionnaires les organisations représentant les industriels, distributeurs et viticulteurs, partenaires de la filière.

→ **350 metteurs en marché**, industriels et importateurs contribuent au financement via une éco-contribution prélevée sur le prix du produit commercialisé,

→ **1 300 opérateurs de collecte** (à 90% des coopératives et des négoce agricoles) ont en charge l'organisation des collectes, l'entreposage et le regroupement des déchets dans 8 500 dépôts et points de collecte,

→ **300 000 agriculteurs** trient, préparent, stockent puis déposent leurs produits en fin de vie aux dates et lieux fixés par leurs distributeurs.

Les Chambres d'agriculture et les organismes de développement agricole accompagnent cette démarche par des actions de sensibilisation et d'animation.

En participant à ces collectes, vous êtes en conformité avec la réglementation et vous participez aux démarches de progrès engagées par toute la profession agricole.

23 collaborateurs sont à votre service. Pour connaître leurs coordonnées, consultez la rubrique "contacts" du site internet : www.adivalor.fr

→ Pour bénéficier du service de collecte

- Les collectes sont réservées aux utilisateurs professionnels : éleveurs, naisseurs, engraisseurs
- Vous devez respecter le plus strictement possible les consignes de tri et de préparation qui sont indiquées sur ce document.



Avec le picto, c'est collecté !

Ce pictogramme signifie que le metteur en marché du produit contribue au financement de la collecte et de la valorisation des emballages usagés.

- Vous rappez vos emballages vides chez un distributeur partenaire de la filière A.D.I.VALOR.

Retrouvez sur le site internet www.adivalor.fr - rubrique "les collectes > où apporter" - les informations sur les points de collecte à proximité de chez vous.

Attestation et élimination

N'oubliez pas de demander une attestation de dépôt qui prouvera que vos emballages et plastiques usagés ont été correctement éliminés.

Attention

En cas de non respect des consignes, le point de collecte pourra refuser la reprise de vos déchets.

pour votre sécurité

- Lors de la manipulation des déchets, il est important de :
- s'équiper de protections individuelles (gants, vêtements de travail...)
 - ne pas boire, ni manger, ni fumer.
- Pour le stockage, il est recommandé de maintenir une distance de sécurité entre les déchets et les produits neufs et de choisir un endroit sec, à l'abri du soleil et de la pluie.

en cas d'accident :

SAMU : 15

POMPIERS : 18 (d'un poste fixe) ou 112 (depuis un portable)

ÉLEVAGE

Guide du tri nutrition animale

moi je recycle!



Collecte et valorisation des emballages vides de nutrition animale



ADIVALOR®



En France chaque année, **10%** des produits commercialisés par le secteur de la nutrition animale sont mis en marché avec un emballage. Leur utilisation par les éleveurs génère **10 000 tonnes** d'emballages vides. Ce sont principalement des sacs papiers et/ou en plastique, des bigs bags, des seaux, des bidons et des fûts plastiques.

→ La filière en quelques chiffres



Pour **200** metteurs en marché attendus



6 types d'emballage



10 000 t/an d'emballages vides à collecter

VALORALIM collectera les éco-contributions auprès des metteurs en marché afin de financer le programme de collecte et de recyclage confié à A.D.I.VALOR et soutiendra les actions en faveur d'une meilleure éco-conception des emballages des produits de nutrition animale. L'éco-conception fera dorénavant partie du prix de revient du produit conditionné. Son montant est défini en fonction du type d'emballage.

→ Pensez à recycler les autres déchets

Filets balles rondes



Ficelles plastiques



Ensilage



Enrubannage



Bidon d'hygiène et phytopharmaceutique



Big Bag et sac d'engrais



je vais dire à mamère... 490 381 050 RCS LYON mars 2023 - COMEV85



ADIVALOR®

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS POUR LA VALORISATION DES DECHETS AGRICOLES

LE CAT SUD - 68 cours Albert Thomas - 69371 LYON CEDEX 08
tél : 04 72 68 93 80 - fax : 04 72 68 93 81